

L'CNPS

a m e r o n

Bulletin d'Informations
de la Caisse Nationale
de Prévoyance Sociale

www.cnps.cm

Plus proche de vous !

N° 45 - Mars 2015



Accélération et fermeté :

- Le cap maintenu**

Modernisation, simplification des procédures et qualité de service à la CNPS

5 nouveaux services offerts aux Employeurs et Travailleurs camerounais, où qu'ils se trouvent dans le monde

Télé-immatriculation en ligne sur www.cnps.cm

Télé-immatriculation de l'employeur

L'employeur enregistre ses informations dans l'espace **Télé applications**, lien [Pré-immatriculation employeur](#), avant de déposer son dossier physique dans le centre de prévoyance sociale de son choix, dans un délai de 30 jours.



Télé-immatriculation du travailleur

Le travailleur enregistre ses informations dans l'espace **Télé applications**, lien [Pré-immatriculation assuré](#), avant de déposer son dossier physique dans le centre de prévoyance sociale de son choix, dans un délai de 30 jours.



Télé déclaration des cotisations sociales

C'est l'opération par laquelle les entreprises procèdent à la déclaration des salaires de leurs personnels en ligne, sur le site internet de la CNPS, dans l'espace **Télé applications**.



Consultation des comptes en ligne sur www.cnps.cm

Consultation des comptes cotisants employeurs

L'employeur a, à travers un **code d'accès sécurisé et personnalisé**, la possibilité de contrôler l'historique du paiement de ses cotisations sociales et de connaître en temps réel, sa situation débitrice vis-à-vis de la CNPS, dans l'espace **Consultation en ligne**, lien [Consulter déclarations](#).



Consultation des comptes individuels assurés

Dans le **même espace**, le travailleur peut, grâce à un **code d'accès sécurisé et personnalisé**, tout savoir sur ses périodes d'activité, la régularité des salaires déclarés par ses employeurs successifs, ainsi que les montants des cotisations sociales effectivement reversées à la CNPS, pour son compte.



C'est simple, c'est accessible à tous, en un clic !

REPUBLIQUE DU CAMEROUN



Paix-Travail-Patrie



«(...) La mise au point d'un système de sécurité sociale accessible au plus grand nombre se poursuit. La proportion des populations couvertes en matière de sécurité sociale devrait passer de 10 % en 2012 à 20 % en 2015. Ces taux ne sont pas satisfaisants. Il conviendrait de les améliorer autant que possible».

«(...) Pour rester dans le domaine social, je voudrais m'adresser à nos retraités qui peinent à toucher leurs pensions. Les délais qui sont parfois constatés peuvent atteindre plusieurs mois, voire davantage, ce qui est inacceptable. Des instructions données pour y remédier portent déjà des effets».

**Extraits du Discours
du Chef de l'Etat,
S.E. Paul BIYA à la nation,
le 31 décembre 2012**

Sommaire

Editorial :

Il ne faut pas jouer avec la CNPS ! 5-6

Do not joke with CNPS!

I-Actu

Rayonnement International : Encore 7 prix pour la CNPS _____	7
Conférence Budgétaire 2015 : Le Dg fustige la bureaucratie et exige les résultats!	8
Qualité du service : Le DG frappe du poing sur la table ! _____	10
CNPS : Que devons-nous faire de notre argent ? _____	14
MINATD/FEICOM/CNPS/CVUC : Des résultats louables pour le Comité _____	15



I-Focus

Assurance Volontaire : Nous y sommes _____	17
Sensibilisation : Demandez la méthode _____	18
CNPS-PMUC : Le pari pour la sécurité sociale pour tous _____	19
Assurance Volontaire : Sensibilisation à l'EPC _____	20
Sur le terrain : Soutien à l'adhésion des Bayam-Sellam _____	21



I-Santé

Lutte contre le Sida : Les jeunes et les personnels en priorité _____	22
Centre Hospitalier d'Essosl : Un nouvel instrument de lutte contre le Sida _____	23



I-Social

CNPS-DJA-ET-LOBO : Des soins gratuits pour personnes âgées _____	24
Action Sociale CNPS : Priorité aux démunis _____	25

I-Cps

Dshang : Le Cps en mode Sms _____	26
Mutations Technologiques : Sangmelima dans l'interconnexion _____	26



I-Coopération

Sécurité Sociale pour tous : Place à l'action! _____	27
---	----

I-Magazine

En fin de carrière : Palāi Issane dit au revoir _____	28
Lauriers : La Voix de Prévoyance au sommet des chorales du Cameroun! _____	29

I-Sport

Course de l'Espoir 2015 : La CNPS au rendez-vous! _____	30
--	----

Direction Générale : Place de l'Hippodrome - B.P. 441 Yaoundé-Cameroun - www.cnps.cm - E-mail : cnps.cameroun@cnps.cm - Tél. : +237 22 23 44 79 - Fax : +237 22 22 57 55

Directeur de la Publication : Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME

Conseiller à la Rédaction : Lysette NGATCHOU

Directeur de la Rédaction : Jules Armand HODIEB

Rédaction-en-chef : Simon MEYANGA

Secrétariat de rédaction : Simon MEYANGA - Thomas TANG

Comité de rédaction : Simon MEYANGA - Thomas TANG - Laurentine EKOBENA
- Marie Paulette MIMBANG - Damien OMOLOMA - Gaston MVELLE EKOMBA

Secrétariat : Chantal PONDI - Louise Cécile BAHOYA

Collaboration : Jacqueline MINLA'A

Design et Infographie : Fidèle Perrier ONONINA - Joachim ETEME ONDOBO

Images : Fabrice Robert MBA

Impression : IMPRIMERIE CNPS

Il ne faut pas jouer avec la CNPS !

Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME, Directeur Général de la CNPS

L'année 2014 s'est achevée dans la sérénité à la Caisse nationale de prévoyance sociale. Certainement au grand désespoir de la poignée de contradicteurs qui semblaient avoir trouvé leur passe-temps favori, leur filon d'or : tenter de ternir à travers quelques faits divers et des arguments spécieux, l'image d'une CNPS résolument engagée dans la voie de la modernité, plus que jamais au service de nos clients/usagers, et déterminée à jouer sa partition dans la construction du Cameroun émergent.

En dépit des cris d'orfraie dont l'objectif en réalité, était de nous distraire de notre mission principale ; la couverture sociale, totale et complète des travailleurs camerounais, nous avons avancé. Nous reviendrons d'ailleurs avec force détails dans une publication à venir, sur nos performances en chiffres, lesquelles démontrent sans équivoque que la CNPS se porte bien et est dans une dynamique très favorable, toutes choses étant égales par ailleurs.

En dépit donc de l'adversité fabriquée de toutes pièces dans des officines, nous avons avancé, conscients de notre devoir et de la raison d'être de la CNPS : servir les Camerounais et les assurés sociaux. C'est une responsabilité immense, dont les pouvoirs publics et les Camerounais attendent beaucoup.

En effet, la Caisse nationale de prévoyance sociale est un organisme qui capitalise les espoirs des millions de Camerounais et de l'Etat. Elle joue un rôle de premier plan dans le dispositif institutionnel mis en place par les pouvoirs publics, dans la politique du Président de la République de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie des citoyens. Elle n'est donc pas un instrument avec lequel on peut jouer ou qu'il faut gérer au gré des intérêts... personnels. Seul l'intérêt général doit primer et primera toujours, quelles que soient les personnes en cause. C'est la raison pour laquelle nous avons opté, dans notre vision managériale, pour des réformes dont la finalité est la pérennité et la modernisation de l'organisme. Pérennisation de la CNPS ? Oui, parce que la CNPS doit encore continuer d'exister dans les décennies à venir, pour apporter une couverture sociale et complète à un maximum de citoyens, ainsi que nous le demande le chef de l'Etat, SE M. Paul Biya. C'est cette obsession pour la pérennité de l'organisme qui guide notre gestion. Quoi qu'il en soit, nous ne changerons pas de cap. Nos orientations à la CNPS en matière de gestion restent les mêmes. Elles ont pour noms : création de valeur, discipline, juste prix, rigueur et efficacité budgétaires, utilité de la dépense, transparence dans les marchés publics...

C'est fort de ces principes que la CNPS a pu constituer ces six dernières années, d'importantes réserves financières en liquidités (plus de 80 milliards de francs) en même temps qu'elle réalisait d'importants investissements de l'ordre de 40 milliards de francs, le dernier en date étant la réhabilitation sur fonds propres de l'immeuble dit ministériel n°1 (14,7 milliards FCFA) récemment rétrocédé au gouvernement et inauguré par le Premier ministre, chef du gouvernement...

C'est de cette CNPS-là dont nous rêvons. Une CNPS qui jouit d'une solidité financière et capable de payer à tout moment et sur plusieurs décennies, des prestations à ses usagers/clients. Une CNPS sur laquelle le gouvernement peut compter pour implémenter avec succès l'assurance volontaire qui est synonyme de pension retraite pour tous, une véritable révolution en matière de sécurité sociale au Cameroun, une CNPS où le client est roi, il ne doit pas attendre pour être servi !

La reconnaissance internationale réservée le 3 décembre 2014 à la CNPS par l'Association internationale de sécurité sociale (AISS), dans le cadre des «Bonnes pratiques», est une preuve de la justesse de nos options managériales. Les sept (7) prix de plus, décernés par l'AISS à notre organisme dans divers domaines, apparaissent non plus seulement comme une consécration, mais, davantage et surtout comme une interpellation, un encouragement à poursuivre nos efforts collectifs dans la recherche permanente de la performance. ♦



... La Caisse nationale de prévoyance sociale est un organisme qui capitalise les espoirs des millions de Camerounais et de l'Etat. (...) Elle n'est donc pas un instrument avec lequel on peut jouer ou qu'il faut gérer au gré des intérêts... personnels. Seul l'intérêt général doit primer et primera toujours, quelles que soient les personnes en cause...



Do not joke with CNPS!

Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME, Director General of NSIF

The year 2014 ended in serenity at the National Social Insurance Fund. Certainly to the chagrin of a handful of contradictors who seemed to have found their favorite pastime in news items and specious arguments, an attempt to tarnish the image of a CNPS resolutely committed to the path of modernity, more than ever to serve our clients/users, and determined to play its part in building the emerging Cameroon.

Despite the shootings whose aim in reality, was to distract us from our main mission: social, total and complete coverage of Cameroonian workers, we have made progress. We shall come back in greater detail in subsequent publications, on our performance figures, which unequivocally demonstrate that CNPS is doing well and is in a very favourable environment, all things being equal. So, despite adversity and intrigues, we have made progress, aware of our duty and the reason for our being : serve Cameroonians and the insured. It is a huge responsibility for which government and Cameroonians expect much.

Indeed, the National Social Insurance Fund is an Institution that builds hopes of millions of Cameroonians and the State. It plays a leading role in the institutional mechanisms put in place by the government in the policy of the President of the Republic to fight poverty and improve the living conditions of citizens. It is not an instrument to joke with, or be managed according to personal whims and caprices... Only general interest must prevail and always take precedence, regardless of the people involved. That is why we opted in our managerial vision for reforms whose aim is the sustainability and modernisation of the Institution. Perpetuation of the CNPS? Yes, because CNPS still has to continue to exist in the coming decades, to provide social and comprehensive coverage to as many citizens, as required by the Head of State, HE Paul BIYA. It is this obsession for the sustainability of the Institution that is our management guide. Anyway, we will not change course. Our guidelines at CNPS in management remain the same. Their names: value creation, discipline, fair price, budget efficiency, utility spending, transparency in public contracts...

It is with these principles in mind that CNPS has constituted during the past six years, significant financial reserves in cash (over 80 billion), at the same time it realised significant investments of around 40 billion, the latest being the rehabilitation with autonomous funds of the building so-called « Immeuble Ministeriel No. 1 (14.7 billion CFA F) recently retroceded to the government and inaugurated by the Prime Minister, Head of Government...

This is the CNPS we dream of. A CNPS which enjoys financial strength and ability to pay benefits to clients/users at any time and over several decades. A CNPS on which the government can rely on to successfully implement voluntary insurance which is synonymous to retirement pension for all, a revolution in the field of social security in Cameroon, a CNPS where the client is king, he should not wait to be served!

International recognition conferred by the International Social Security Association (ISSA) on CNPS on 3 December 2014, as part of the « Good Practices » is proof of the correctness of our managerial options. Seven (7) more awards from the ISSA in various fields appear not only as a consecration, but more especially as a challenge, an encouragement to continue our collective efforts in the ongoing search for performance. ♦



... The National Social Insurance Fund is an Institution that builds hopes of millions of Cameroonians and the State. (...) It is not an instrument to joke with, or be managed according to personal whims and caprices... Only general interest must prevail and always take precedence, regardless of the people involved...



La délégation de la CNPS à Casablanca.

RAYONNEMENT
INTERNATIONAL

Encore 7 prix pour la CNPS

L'organisme a de nouveau été primé par l'Association internationale de sécurité sociale (AISS) dans le cadre des « bonnes pratiques ». C'était le mercredi 03 décembre 2014 à Casablanca au Maroc, où s'est tenu le forum régional de la sécurité sociale pour l'Afrique

Thomas Tang

Une fois de plus, c'est la CNPS du Cameroun qui est montée sur le podium de la reconnaissance internationale, lors de la remise des prix de l'AISS au titre des « bonnes pratiques » à ses membres. La cérémonie a eu lieu le mercredi 03 décembre 2014 à Casablanca au Maroc, au cours du forum régional de la sécurité sociale pour l'Afrique. Une reconnaissance internationale qui, à vrai dire, ne doit pas être considérée comme un cadeau de Noël fait à la CNPS. Ceux qui suivent de près le fonctionnement de la Caisse nationale de prévoyance sociale du Cameroun et qui, de ce fait, sont au parfum des résultats de cet organisme qui s'est engagé sur la voie de la modernité, ne sont pas surpris par le tapis rouge qui lui est déroulé. Grâce à un management qui a fait de l'amélioration constante ces performances son crédo, la CNPS vient, au terme des assises de Casablanca, d'ajouter sept nouveaux prix à sa belle collection : Deux certificats avec men-

tion spéciale pour le Bureau total et la Responsabilité sociale de l'entreprise et 5 certificats de mérite pour la bancarisation des pensionnés, la consultation en ligne des comptes, la formation spécialisée en management de 50 cadres, le plan stratégique et la gestion des réclamations. Le jury a particulièrement apprécié une autre de ses bonnes pratiques : l'investissement à travers le Partenariat public privé (PPP), de sorte qu'il a recommandé que cette dernière soit portée à la connaissance des autres organisations membres et du public via la base de données de l'AISS. Lancé en 2008, le programme des prix des bonnes pratiques de l'AISS se déroule à l'échelon régional dans le cadre d'un cycle de trois ans. Cette même année-là, l'organisme avait été primé par le jury international pour son initiative du Juste Prix. En 2011, l'organisme a reçu des certificats de mérite, avec mention spéciale, pour l'initiative Ovapecs (Opération de vérification de l'authenticité des pièces d'Etat civil

et Certificats de scolarité) et d'autres pour quatre grandes initiatives : le Ratio composite (outil de pilotage de l'activité de l'organisme), la télé déclaration sociale (déclaration des salaires en ligne par les employeurs), le système automatisé de suivi des conférences du lundi (pour un meilleur partage de l'information sur l'activité interne) et le paiement des prestations sociales en un jour (pour faciliter la tâche aux assurés sociaux).

Lors de ces assises de l'AISS, 27 institutions de sécurité sociale ont été primées. Les 7 distinctions de la CNPS du Cameroun représentent 15% des 47 prix distribués. Avec 14 prix au total, la CNPS du Cameroun est plus que jamais l'organisme le plus primé par l'AISS sur le continent, dans ce concours qui promeut les initiatives qui apportent une plus-value à l'évolution de la sécurité sociale. ◆



CONFÉRENCE
BUDGÉTAIRE 2015

Le Dg fustige la bureaucratie et exige les résultats!

Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame est allé puiser dans un registre langagier d'une rare violence, pour secouer ses collaborateurs dont les résultats ne sont pas satisfaisants.

Simon Meyanga

E Manager, c'est aussi savoir manier la carotte et le bâton. Hier lundi après-midi, au cours de la conférence budgétaire, le directeur général de la CNPS a clairement laissé planer, telle une épée de Damoclès, la menace du bâton sur la tête de ses collaborateurs. Et pour cause, leurs résultats, au terme de l'évaluation du plan stratégique au 31 décembre 2014, sont jugés faibles. Pour bien signifier qu'il n'était pas content de ces contreperformances, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame - à la terminologie d'habitude raffinée et policée - a été... obligé, certainement à son corps défendant, d'utiliser des termes d'une rare violence à l'égard des personnels qui semblent se tourner les pouces dans les centres de prévoyance sociale, au regard des résultats affichés. Morceaux choisis : « Vous voulez du personnel, des frais de carburant, des véhicules neufs... mais, où sont les résultats ? Et pendant ce temps, que deviennent nos clients ? », a interrogé, visiblement furieux, le DG. Et de poursuivre : « Vous ne nous servez à rien. Vous êtes payés à ne rien faire. Les 2/3 d'entre vous doivent être mis hors de la CNPS ! » Silence dans la salle...

L'intervention du conseiller technique Nicolas Nguéma, qui implore le pardon du DG, n'arrive pas à faire tomber la tension. D'autant que, constat du conseiller technique Oben James Agbor, « jamais (avant l'arrivée de Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame à la tête de la CNPS Ndlr) l'organisme n'avait formé autant de personnels qualifiés ; jamais l'automatisation avec l'utilisation de l'outil in-

formatique n'avait été une réalité aussi évidente et aussi efficace à la CNPS ! ». En 2014 par exemple, la CNPS a dépensé pas moins de 500 millions de francs CFA à former ses personnels dans divers domaines. Cela aurait dû, immédiatement, se ressentir dans les résultats et les performances des uns et des autres. Alors, quel est le problème ? D'où vient-il que des clients qui auraient dû être servis en un laps de temps, en soient à appeler directement le DG au secours ?! Pourquoi lesdits dossiers sont-ils liquidés dans les cinq minutes qui suivent, après que le DG a interrogé les responsables chargés de leur gestion au niveau des structures incriminées ? Les questions restent posées. Mais, pour le directeur général, « le client est roi. Il ne doit pas attendre. Il doit être payé même manuellement, en cas de perturbation du réseau informatique ». « Il faut travailler », a-t-il martelé.

Au sujet des orientations budgétaires en 2015, le directeur général a indiqué qu'elles doivent être les mêmes que celles appliquées à la CNPS depuis six ans et qui ont pour noms : juste prix, rigueur et efficacité budgétaires, utilité de la dépense, transparence et appel à la concurrence pour tout ce qui est marché public à la CNPS. Sur cette question, le directeur général a d'ailleurs instruit que tous les appels d'offres de tous les marchés de la CNPS pour l'exercice 2015, soient publiés avant fin février courant. De même, les enveloppes affectées à chaque marché doivent être publiées. Et, transparence pour transparence, les PV des commissions de réception des marchés doivent être signés sur place.

« Le marché est bien exécuté, le PV est signé immédiatement sur le lieu du constat ; il n'est pas bien exécuté, le PV de rejet est également signé sur place, avec des délais précis de correction » a dit le DG.

Les résultats du recouvrement des cotisations sociales situés à 96,5 %, ont aussi été passés au peigne fin. « Pas bons », a tranché le directeur général, notamment à côté de l'administration fiscale qui affiche 105 % ! Le DG a d'ailleurs annoncé des missions de contre-trôle sur le terrain, pour confondre ceux des personnels CNPS qui seraient en accointance avec certains employeurs, dans le but de minorer les montants de leurs cotisations sociales. « C'est un crime », a-t-il affirmé avant de menacer : « Je serais obligé de les poursuivre pour détournement des deniers publics ». Sur ces questions financières, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame a demandé aux chefs de structures d'être « vigilants ». « Ne vous amusez pas avec l'argent de la CNPS », a-t-il averti.

Avant de lever la séance, le directeur général a rappelé les deux principaux objectifs, qui apparaissent comme autant de défis pour la CNPS : l'amélioration des délais de traitement des dossiers et le doublement du nombre de Camerounais couverts par la sécurité sociale, à travers l'assurance volontaire ou même, le régime obligatoire. « Le taux de réalisation de nos objectifs en 2014 est de 74 %. Mais, en cette année 2015, nous devons faire mieux. Nous devons tout faire pour atteindre nos objectifs », a-t-il conclu. ♦



ET APRÈS...

Place au renforcement des capacités

Les directeurs régionaux, les chefs de centre et leurs adjoints ont eu droit à des formations sur le nouveau logiciel de comptabilité (Compta-fi) et le pilotage de leurs structures à travers le Ratio composite.

Damien Omoloma

Pour le top management de la CNPS, l'offre d'un service de qualité passe non seulement par la mise à disposition d'outils adéquats, mais aussi par la maîtrise de l'utilisation de ces outils par un personnel bien formé. C'est ainsi qu'après l'évaluation du Plan stratégique et la communication des orientations budgétaires le 09 février 2015 par le DG, a suivi la formation des chefs des structures extérieures sur deux outils de gestion devant faciliter le travail et améliorer significativement leurs performances. « *C'est l'instant opportun d'être vigilant, de prendre des notes et réagir en cas d'incompréhension pour être à la hauteur et mériter la confiance de la haute hiérarchie* », a averti le CT Nicolas Nguema à l'ouverture du séminaire. Le représentant du directeur général a également rappelé la responsabilité de chaque chef de structure de s'assumer pleinement dans l'exercice de sa mission, en s'appropriant le contenu des enseignements relatifs à la nouvelle application Compta-fi et la version reconfigurée du Ratio composite.

La démo sur Compta-fi a permis au chef de département de la comptabilité, Nana Bello, de situer le contexte de performance et présenter l'environnement de cette nouvelle ap-

plication. Laquelle offre d'énormes avantages aux utilisateurs (responsables des affaires générales et Comptables), notamment sa capacité à intégrer plusieurs modules, gérer à partir du siège (DSI), sa disponibilité à travers le workflow grâce à une habilitation, sa flexibilité par le greffage d'autres gestions telles que la trésorerie, les achats et les immeubles. Des passerelles sont également prévues pour l'harmonisation des rapports financiers – paie et métiers, ce qui induira significativement la réduction, voire l'annulation des écarts souvent observés. A terme, Compta-fi facilitera la dématérialisation totale. Toutefois, les fiches budgétaires et les ordres de paiement (OP) seront encore utilisés durant l'exercice 2015, afin d'assurer une bonne transition. Il a été fortement recommandé aux participants de veiller à la stricte application du plan stratégique, qui consacre le choix par objectif de toute dépense. La CNPS étant dans la logique d'une budgétisation par programme. En clair, les chefs de centre devraient garder à l'esprit qu'ils sont les seuls responsables de tout engagement dans leur structure.

Le chef de département des Etudes, de la Communication et de la Traduction (DECT) a, quant à lui, déroulé l'ensemble des nouvelles

fonctionnalités du Ratio Composite, l'outil de pilotage de l'organisme, totalement arrimé au Plan stratégique. C'est l'outil par excellence de suivi-évaluation, avec la spécificité non seulement d'apprécier l'activité quantitativement, mais surtout qualitativement. Il fait donc office de rapport d'activité. En rappelant les fondamentaux du pilotage à travers la déclinaison des objectifs (20 au total, identifiés au niveau des CPS) jusqu'au dernier personnel, Jules Armand Hodieb a montré l'importance de la planification. Il a été rappelé que la notion de progressivité permet l'appréciation de l'exécution des activités, en rapport avec les objectifs fixés par mois, trimestre et année. Pour chaque activité, il faut lire le ratio progressif journalier, hebdomadaire et mensuel, ainsi que la probabilité d'atteinte mensuelle, trimestrielle et annuelle. Le DECT a enfin déroulé le processus d'évaluation et de transmission du Ratio de la fonction (quotidien), jusqu'au Ratio du centre (mensuel), auquel on adjoint les tableaux de bord habituels. Chaque transmission fait appel à l'analyse des probabilités d'atteinte et le circuit hiérarchique d'envoi reste inchangé. Des cas pratiques (décompteur à Melen et accueil à Messasi) ont été présentés comme « *bonnes pratiques* », pour l'intérêt de tous.

Le DG frappe du poing sur la table !



Suite à des plaintes d'usagers relatives à des retards injustifiés de paiements des droits sur son adresse personnelle, le manager de la CNPS siffle la fin de la récréation.

Thomas Tang

Le message du directeur général de la CNPS aux responsables des structures extérieures est on ne peut plus clair et sans équivoque : « Je reçois de plus en plus de requêtes d'employeurs ou d'assurés sociaux dont les droits ne sont pas payés depuis plusieurs mois, voire des années, alors que leurs dossiers sont complets et réguliers », écrit Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo qui poursuit : « En vous rappelant que le paiement du juste droit dans les délais prescrits, est la justification même de notre existence comme organisme de sécurité sociale et que tout manquement y relatif, constitue une faute grave susceptible de conduire au licenciement immédiat des agents concernés, je demande qu'à compter de ce jour, la DACI (direction de l'Audit et du Contrôle Interne, ndlr) et la DP (di-

rection des Prestations, ndlr) me communiquent mensuellement le point des paiements injustement non effectués (pensions, AF, IJ...), ainsi que les dossiers disciplinaires de toutes les personnes dont la défaillance aura été établie à cet égard ».

Après la période pédagogique ; après les multiples rappels à l'ordre du directeur général sur l'amélioration de la qualité de service offert aux clients de la CNPS, il y a lieu de relever qu'avec cette sortie du patron de la Caisse nationale de prévoyance sociale, la récréation est terminée. Les responsables qui traînent encore le pas à suivre et à mettre en application les hautes instructions du DG qui font du client, le « Roi », le « véritable patron » de la CNPS en auront bientôt pour leur compte. Les clients « mal servis », peuvent continuer à le faire savoir au DG

Mekulu, qui est résolu à punir avec la dernière énergie ces personnels visiblement en retard d'un train et qui rament encore à contre-courant de la vision managériale actuelle, axée sur la satisfaction totale du client CNPS. Ils sont prévenus, il s'agit d'une faute professionnelle grave, « susceptible de conduire au licenciement immédiat ». L'instruction coup de poing du DG va certainement, et cette fois pour de bon on l'espère, dynamiser davantage la qualité du service à la CNPS. Pour le manager, la couverture sociale, totale et complète des travailleurs camerounais est le devoir, la raison d'être, une responsabilité incontournable pour l'organisme. A toutes fins utiles, les adresses personnelles du directeur général sont : Tel : 675 39 67 66, mail : alain.mekulu@cnps.cm.

CNPS

Que devons-nous faire de notre argent ?



Pendant le séminaire

La Caisse nationale de prévoyance sociale veut déployer sa nouvelle politique d'investissement, en même temps qu'elle entend contribuer à la croissance et au développement du Cameroun.

Simon Meyanga

C'est l'essentiel du séminaire d'un jour, qui s'est ouvert ce mercredi 25 février 2015, à l'immeuble CNPS de Bonanjo à Douala.

L'organisme dispose d'importantes ressources financières, c'est un secret de polichinelle. Il veut les rentabiliser, afin de respecter ses engagements. Il souhaite donc diversifier ses investissements au-delà de ses actifs traditionnels que sont l'immobilier et les emprunts souverains, et voudrait pour cela, s'inspirer de l'expérience réussie de certains pays africains.

C'est la raison pour laquelle la CNPS a sollicité l'assistance de Financia Capital, prestataire de services d'investissement agréé indépendant de la Cemac et spécialisé dans les métiers d'investissement, pour l'accompagner dans ce nouveau challenge. Cette assistance se fait sous la forme d'un séminaire de quatre modules, qui vise le renforcement des connaissances et la gestion de portefeuille, l'évaluation, la structuration institutionnelle et juridique ainsi que la bancabilité des projets ; de même que sur l'analyse des risques dans le montage des projets...

Il s'agissait donc, d'un séminaire restreint qui a regroupé outre les experts, trois des administrateurs de la CNPS, le directeur et le directeur général adjoint, le directeur et le

directeur adjoint des Finances et du Patrimoine, le chef de département de la Comptabilité, le chef de département des Etudes, de la Communication et de la Traduction et un groupe de managers. Séminaire restreint, oui, mais, « *de haut niveau* », ainsi que l'a relevé le directeur général dans son propos introductif. Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame a rappelé que la CNPS n'en était pas à son premier séminaire du genre. Avec le même partenaire, l'organisme avait déjà mené une réflexion en 2008, au plus fort de la crise financière, pour envisager des voies et moyens de se sauver du naufrage financier vers lequel allait l'économie mondiale. « *En 2008, la situation était défavorable, nous n'avions pas d'argent. Aujourd'hui, les mutations sont favorables, nous avons de l'argent, nous avons un matelas financier qui nous permet d'envisager un certain nombre de choses avec plus de hardiesse, on peut donner un coup d'accélérateur à nos investissements* », a-t-il dit.

La CNPS dispose aujourd'hui d'un portefeuille d'investissements de l'ordre de 116 milliards de francs CFA répartis en deux groupes : un premier groupe qui comprend des dépôts à terme (DAT), des actions et obligations de l'ordre de 78,8 milliards de francs CFA, et un second groupe qui comprend des investissements

immobiliers de l'ordre de 37,2 milliards de francs CFA.

L'analyse froide des chiffres de ce portefeuille montre que les actions prises par la CNPS dans différentes entreprises, très souvent sur les sollicitations publiques externes, pour un montant total de 3,2 milliards de francs CFA, sont un véritable « *cailloux dans la chaussure* » du portefeuille des investissements de l'organisme. Un véritable « *canard boiteux* », pour emprunter à la terminologie du directeur général, qui a relevé que leur rendement est quasi nul, la CNPS n'ayant pas perçu de plus-value significative sur toutes ces actions ! Autant dire que ce sont des investissements à très faible rendement !

Or, la CNPS aujourd'hui, veut rentabiliser ses investissements. Elle entend investir... son argent ; l'argent des retraités, dans des secteurs sûrs et porteurs, parce qu'elle sait qu'on ne s'amuse pas avec l'argent des retraités. C'est un argent qui doit être géré avec une extrême prudence et qu'il faut investir dans des produits à rentabilité certaine et pas le contraire ! C'est la raison pour laquelle le DG a noté pour le déplorer, que « *lorsque les investissements se font sans études sérieuses, sans orientations stratégiques, le résultat est toujours mauvais* ».



PRIMES DE MÉDAILLES AUX PERSONNELS

Promesses tenues !

Tout au long de sa dernière visite dans les structures extérieures de la CNPS, le directeur général, répondant aux questions du personnel sur le sujet, avait fait la promesse de payer la prime des médailles d'honneur de travail aux heureux récipiendaires. C'est chose faite.

Damien Omoloma

En signant le 19 novembre 2014 la décision N°1487/14/DG/CNPS accordant des primes de médailles d'honneur du travail à 112 agents de l'organisme, pour une valeur totale de 41 281 710 F CFA, la direction générale prouve, une fois de plus et s'il en était encore besoin, son souci permanent de veiller au bien-être du personnel. Un geste de plus dans les multiples avantages accordés aux personnels, pour les inciter à plus d'effort dans la production d'un travail de qualité et à plus de résultats. En somme, le culte du mérite. Les plus distinctifs de ces avantages étant entre autres la prime pour travaux spéciaux, les avancements auto-

matiques, les gratifications pour des performances exceptionnelles...

Entamée le 04 juin 2014 à Yaoundé pour se terminer dans l'Adamaoua à Ngaoundéré le 26 juillet, la tournée marathon dans l'ensemble des services extérieurs de l'organisme a permis au DG N.A.O Mekulu Mvondo Akame, de toucher du doigt la réalité des CPS. Les personnels avaient alors émis des doléances en tous genres pendant les échanges. Certaines ont porté sur l'environnement du travail, d'autres, plus intimes, au portefeuille du personnel. Et l'une des plus récurrentes du moment était alors « *le geste qui accompagne les médailles d'honneur* ». Le DG avait

alors promis d'apporter une réponse sonnante et rébuchante au problème posé, mais, surtout, avait indiqué un échéancier : avant la fin de l'année 2014. Aujourd'hui, c'est chose faite. La promesse est tenue. Les heureux récipiendaires sont passés à la caisse. Et puisqu'il n'y a pas que l'argent dans la vie, d'autres promesses, notamment celles se rapportant à l'amélioration des conditions de travail, comme l'augmentation de la bande passante en vue d'accroître le débit de l'internet tributaire de Camtel, la réhabilitation des locaux et la construction de nouveaux centres de prévoyance sociale, pour ne citer que ces exemples-là, se réalisent progressivement.

STAFF HEALTH
INSURANCE

Back to normal

Since 25 December 2014, medical expenses incurred by staff are no longer being borne by the organization, but by Axa Insurance. This new contract is advantageous.

Thomas Tang

Everything is alright, Axa insurance, the new health partner of the CNPS began taking in charge the staff and members of their families, since 25 December 2014. The insurer was waiting for the validation of its invoices by the Ministry of Public Contracts (Minmap); which was finally done on the eve of the end of year feasts. It should be noted that, from 01 July to 24

December 2014, it was the Institution who bore the medical expenses incurred by staff, conscious of the fact that staff in good health contribute significantly to better quality service delivery to clients. Besides, the insurance service is still waiting for complete files with the NSIF form, in order to make refunds relating to that period. The new Axa contract is advantageous in many ways. The insurance policy group of

CNPS staff covers health, individual accidents and funeral expenses of staff and their families. Before, these expenses were borne by the CNPS. Another innovation: at first, you had to present a pro forma invoice of fifty thousand (50 000) francs to obtain an external taking in charge. It is now twenty thousand (20 000) francs... there is yet another evolution and the staff at the NSIF can work stress free.

ASSURANCE
MALADIE

Le personnel sensibilisé

La tournée d'information d'une équipe CNPS/Cabinet Partners/AXA sur l'assurance maladie du personnel de la CNPS a démarré le 24 février 2015, par une rencontre avec le personnel de la direction générale dans la salle de conférence du Cps de Yaoundé-centre.

Laurentine Ekobena

Le contrat Cnps/Assurance AXA, court depuis le 1er novembre 2014 et s'étend sur 19 mois. Consciente de la réalité selon laquelle, la santé du personnel au travail est une des priorités de la direction générale de la CNPS, madame Watsa, le directeur régional Centre Sud et Est d'AXA, s'est engagée à corriger les malentendus du passé, tout en faisant la promesse de « s'occuper du personnel CNPS de la meilleure manière qui soit ». Que l'on soit personnel permanent ou temporaire, la couverture maladie est la même. La prise en charge des conjoints et des enfants du travailleur aussi. Les garanties et prestations de la police santé et les modalités de remboursement, de prise en charge ont été présentées au personnel des services centraux le 24 février 2015. Bon à savoir, l'assureur couvre les prestations servies dans les structures sanitaires et hospitalières reconnues par l'Etat à hauteur de 80% du plafond, le reste étant supporté par le travailleur. En outre, l'assuré peut lui-même financer ses soins et solliciter le remboursement auprès de l'assureur, dans le respect des conditions contractuelles ou demander une prise en charge à l'assureur pour les prestations dont le montant est



égal ou supérieur à 20.000 francs CFA, dans les structures agréées par AXA. Une mesure qu'apprécie le personnel à sa juste valeur, nonobstant la disparition du « ticket modérateur tiers payeur » utilisé par le passé. Par ailleurs, l'assuré débourse d'abord les frais de consultation et se fait rembourser par la suite. Un autre point qu'il semble important de souligner, c'est la possibilité de transférer un malade d'une structure hospitalière vers une autre, si la pathologie dûment constatée par le médecin ne peut être traitée sur place ou si le

plateau médical de la localité où se trouve le malade ne peut le prendre en charge. En remplissant ainsi sa mission d'assurer le risque maladie du personnel CNPS, le manager l'exhorte à une « consommation responsable », afin que toutes les parties prenantes trouvent satisfaction dans l'exécution de ce contrat. Et parce qu'une bonne information du personnel est nécessaire, la campagne de sensibilisation se poursuit à travers les autres structures CNPS du pays.

New controllers and enquiry clerks

The series of oath taking ceremonies is continuing. This Tuesday 07 January 2015 in Yaounde, managers of the batch, "Ethics and Modernity" in the Centre Region officially took the oath by saying "I do so swear" before the competent jurisdiction.

Thomas Tang

It was feasting time in the afternoon of 07 January 2015 in court in Yaounde, Special Criminal court hall. Colleagues, friends and family members came to cheer up the 17 new controllers of social contributions and benefits and 15 new enquiry clerks of the CNPS admitted through internal competitive exams to take the oath before the President of the Court of Appeal of the Centre Region. Present at this ceremony were the technical adviser Nicolas Nguema, and the Director of Recovery Florent Zibi Ondoua.

After the conclusions of the Prosecuting Attorney – among which "integrity and honesty in the workplace" and the reading of decision N°00327/MINTSS/SG/DSS/SDNCTSS of 13 October 2014 of the Minister of Labour and Social Security to officialise their accreditation, each member of this batch baptized "Ethics and Modernity" passed before the bar to say "I do so swear" – a big day, the outcome of a process that started with an internal selection test, a 6 month practical internship, intense training" according to staff representative Gregory Ikhomey Mwambo.

The 32 from the Centre region, just as their colleagues working across the country- among which, 6 from the South, 6 from the South West and 16 from the Littoral already installed, - have the important responsibility of implementing social protection laws, social contributions recovery procedures, main source of income of our social security scheme. On the field, staff representative Ikhomey Gregory explained that the enquiry clerk fishes out employers and writes a report that he forwards to the controller who checks the



regularity, conformity and exactness of the payment of social contributions and the correct right. In case whereby irregularities are noticed and that means of conciliation initiated by the CNPS in favour of the employer are exhausted, the prosecution clerk then comes in and acts in collaboration with the taxation authorities for forceful recovery". General Management relies on this batch "Ethics and modernity", to enhance recovery of social contributions. Its members are multi-purposed - this is new, - and are authorized to sign their reports while assuming the results. With the modernization of working tools to ease service delivery to clients, the Technical Adviser Nicolas Nguema, mandated by the Director General, knows what it takes to achieve the goals "You have to shine as an example and work well done, without any compromise. The Director General, who congratu-



lates you all, has asked me to equally tell you that he will keep an eye on your integrity. You should be duty conscious. CNPS relies only on social contributions to honour its commitments» he warned. A cocktail was offered in the hall of the Head Office.



MINATD/FEI-COM/CNPS/CVUC

Des résultats louables pour le Comité

La 12^{ème} session du Comité de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du protocole d'accord déterminant les modalités de garantie et d'apurement des dettes des communes vis-à-vis de la CNPS s'est tenue le mardi 17 février 2015, dans la salle du conseil d'administration à Yaoundé.

Laurentine Ekobena

Comme les précédentes, cette 12^{ème} session, présidée par le directeur du recouvrement, représentant le directeur général de la CNPS, avait pour objectif premier d'évaluer l'état d'avancement de l'apurement des dettes des communes.

Il ressort de l'examen de l'application des recommandations de la 11^{ème} session du comité, que les taux de prélèvement ont diminué, même si de nouvelles dettes existent et risquent - aux dires du président de séance - de « plomber le civisme que le Comité veut désormais inculquer aux exécutifs communaux ». Une situation qui a ramené sur la table, la nécessité impérieuse d'une tribune pédagogique qui va édifier les maires sur l'importance des paiements de leurs dettes, et la sensibilisation des populations à l'assurance volontaire. L'on retient également qu'en 2014, le virement du 2^{ème} trimestre 2014 a été fait, pendant que celui du 3^{ème} trimestre reste en instance. Le Comité a dû, une nouvelle fois, mis à l'index le sempiternel

problème de retard des virements. La cause étant commune, cette situation d'accumulation des paiements interpelle toutes les parties, qui devront désormais rectifier le tir. Le FEICOM a promis qu'une pression sera faite au trésor pour le paiement du 3^{ème} trimestre à la CNPS et que, dès le 18 février, le 4^{ème} trimestre sera déposé par leurs soins.

Cette session a été précédée par les travaux du sous-comité de suivi-évaluation du protocole d'accord, réuni le 26 janvier 2015 dernier au siège du FEICOM, afin de déterminer le montant des retenues à opérer sur les centimes additionnels communaux (CAC) et autres taxes soumises à péréquation pour le compte du 4^{ème} trimestre 2014. L'on observe une baisse de l'enveloppe des CAC dus aux communes, qui passe de 14 milliards de francs CFA au troisième trimestre 2014 à 12 milliards de francs CFA au quatrième trimestre. Le montant global de la dette des communes vis-à-vis de la CNPS a aussi considérablement diminué, induisant ainsi la

baisse continue des prélèvements à effectuer sur ces CAC et autres taxes soumises à péréquation à reverser à la CNPS. Pour le compte du 4^{ème} trimestre de l'exercice 2014, les prélèvements devaient porter sur seulement 24 communes, pour une dette globale de 421 377 928 F CFA. De nouvelles contraintes extérieures de 12 communes des régions de l'Extrême-nord et du Sud, d'un montant de 76 496 906 F CFA, ont immédiatement été intégrées dans l'état initial et les prélèvements y relatifs à effectuer. Ainsi, sur les 36 communes, le montant global de 89 605 549 FCFA a été retenu, suite aux prélèvements du CAC pour le compte du 4^{ème} trimestre 2014.

Le représentant du MINATD, Abessolo Zambo a tenu à dire toute sa « satisfaction par rapport au travail abattu par le sous-comité. Pas de sentiments. Pas d'état d'âme. Et merci encore à ce comité qui produit toujours de bons résultats ».



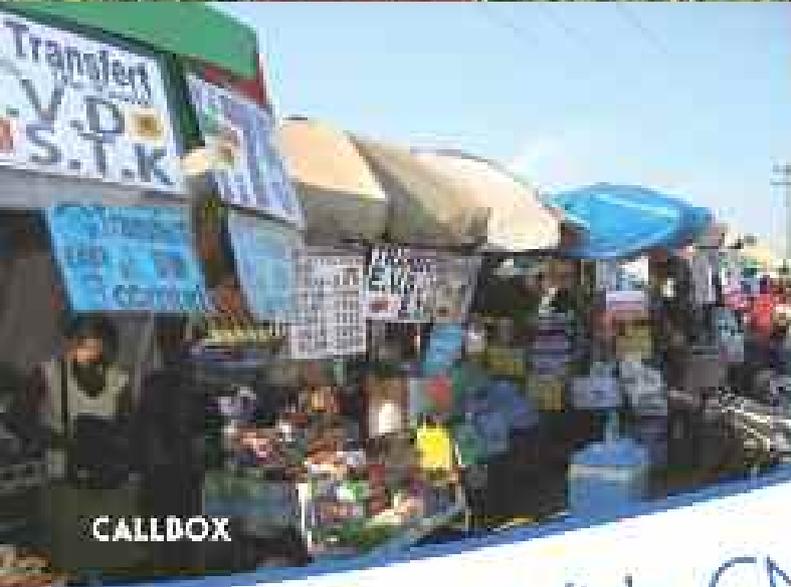
Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
National Social Insurance Fund



AGRICULTURE



CARPENTRY



CALLBOX



MEDICINE

With CNPS,
let us contribute now for a
**life - long retirement
pension!**

Take an appointment at the nearest **Social Insurance Fund Centre**



You will never live alone !

Nous y sommes !



La campagne d'information et de sensibilisation à la nouvelle prestation a été lancée le mercredi 22 octobre 2014 par le directeur général de la CNPS, dans une salle des conférences du Cps de Yaoundé-centre pleine à craquer.

Thomas Tang

Une révolution. Les responsables des syndicats et des associations de travailleurs indépendants et de l'économie informelle, sont venus en savoir davantage sur leur future qualité d'assurés volontaires de la CNPS, le 22 octobre 2014. En visioconférence avec leurs confrères des régions CNPS du Littoral et du Sud-Ouest, du l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord, de l'Ouest et du Nord-Ouest. Dès l'exécution de l'hymne national, leurs visages cachent mal l'émotion qui les habite. Celui du directeur général de la CNPS traduit la détermination à relever ce nouveau défi.

C'est justement Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame qui prend la parole en premier. « *Au moins 80% de la population va enfin pouvoir bénéficier d'une couverture sociale* » se réjouit-il, tout en assurant que « *le décret du Premier ministre chef du gouvernement du 13 août 2014 établit justice et équité dans le système de sécurité sociale camerounais* ». Une réponse claire est également donnée sur le moment passé entre le décret et l'opérationnalisation de l'assurance volontaire : « *Nous avons travaillé d'arrache-pied pour sa mise en œuvre. Nous disposons à présent de tous les paramè-*

tres techniques nécessaires ». « *A partir du lundi 03 novembre 2014, les 33 centres de prévoyance sociale de la CNPS seront en mesure de recevoir et de traiter toutes les demandes des Camerounais relatives à l'assurance volontaire. Je compte sur vous pour diffuser la bonne nouvelle* » conclut-il, sous un tonnerre d'applaudissements.

Le Conseiller technique Georges Eric Bowen, président du comité technique mis en place par le directeur général de la CNPS pour examiner toutes les modalités pratiques, présente ensuite la méthodologie adoptée pour la gestion du service. Après deux mois d'intenses travaux, le manuel de procédures, les imprimés, les applications informatiques sont disponibles. On apprend aussi que les simulations financières appropriées ont été réalisées, sur la base des données démographiques et macro-économiques. Et que, des équipes de la CNPS seront sur toute l'étendue du territoire national, pour prêcher la bonne nouvelle de la pension retraite pour tous. Des bureaux ambulants seront même déployés dans les zones les plus reculées. Pour les participants éclairés sur leurs inquiétudes et incompréhensions, l'avènement de l'assurance volontaire

est un tournant historique dans le système de sécurité sociale camerounais. Marie Mballa Biloa, présidente de l'Association nationale des Bayam-sellam du Cameroun a laissé éclater sa joie : « *Grand merci au gouvernement. Nous sommes l'économie populaire du Cameroun et non le secteur informel. Nous allons danser dans les marchés du Cameroun. Un seul mot, continuez !* »

Avec la vieillesse, l'invalidité et le décès, « *l'assurance volontaire est plus généreuse au Cameroun qu'ailleurs. Nous sommes capables aujourd'hui de payer les prestations sur plusieurs années* » note le DG Mekulu, qui insiste sur la transparence actuelle dans la gestion des fonds mis à la disposition de la CNPS par ses clients. D'ailleurs, grâce à un système d'information moderne et efficace, les assurés volontaires pourront contrôler leurs comptes via le site internet de l'organisme, au même titre que les assurés obligatoires. Leurs cotisations seront idéalement sécurisées, grâce à la rigueur actuelle de la gestion de la CNPS. Le point sur la sensibilisation dans certaines zones du pays.

Demandez la méthode



Tous les centres de prévoyance sociale à travers le pays multiplient des initiatives, pour passer le message aux populations concernées par le nouveau service de la CNPS.

Thomas Tang

Depuis la mise en œuvre effective de l'assurance volontaire par la CNPS le 03 novembre 2014, dans les 33 centres de prévoyance sociale, tous les moyens sont bons pour passer le message auprès des anciens assurés sociaux âgés de moins de 60 ans devenus indépendants, ainsi que les travailleurs des professions libérales, du secteur informel et même de la diaspora. Non seulement le dispositif spécifique de renseignement et de prise en charge des candidats à l'assurance volontaire est effectif, mais on sensibilise également sur le terrain. Oui, aucune des structures ne veut être étiquetée comme étant le talon d'Achille dans la traduction en actes forts de l'extension de la couverture sociale. Et on ne passe pas par quatre chemins pour informer et convaincre de ce que « *le produit est bon* », comme l'a sans cesse répété le Conseiller Technique Georges Eric Bowen aux responsables des structures pendant sa descente sur le terrain, afin d'évaluer l'évolution de cet autre immense chantier de la CNPS. Des rencontres avec les groupes sociaux bien déterminés ont été organisées, des journées portes ouvertes aussi, dont la plus récente, le jeudi 04 décembre dernier à Maképè, ainsi que des descentes sur le terrain pour des équipes mixtes du recouvrement et



des prestations, les passages dans les radios et télévisions de proximité et la participation à des événements - comme la foire exposition sur l'artisanat à l'esplanade de la Mairie de Douala 3ème et à laquelle a effectivement pris part une équipe de Bassa. Des annonces sont également faites dans les églises et les mosquées. Le conseil, après les explications nécessaires, est le même : « *Souscrivez à l'assurance volontaire dans le centre de prévoyance sociale le plus proche* ». Des autorités ont même pris des résolutions fortes, comme le gouverneur de la région du Sud qui a invité les populations de son

territoire de compétence à « mettre tout en œuvre pour que l'assurance volontaire devienne très rapidement une réalité (...), pour atteindre au moins le niveau de couverture sociale assigné par le chef de l'Etat dans son discours à la nation du 31/12/2012 (ndlr : 20%) ».

Même si, pour l'instant, la fréquence des souscriptions est encore timide (à peine une quinzaine par centre), le service est

plus en plus connu des populations concernées. D'autres actions de proximité seront menées dans les prochaines semaines, et nul doute que, au fur et mesure, le nombre d'assurés volontaires va évoluer. Il y va de l'amélioration des conditions de vie de ces Camerounais qui contribuent au développement du pays, sont dotés de capacités contributives, mais qui, jusqu'à la publication du décret du premier ministre, chef du gouvernement, Philémon Yang du 13 août 2014, ne bénéficiaient pas de couverture sociale.

CNPS-PMUC

Le pari pour la sécurité sociale pour tous

Du partenariat entre les deux entreprises, la couverture sociale des commissionnaires du PMUC sera effective.

Simon Meyanga, à Douala

L'exemple mérite d'être suivi. Et le directeur général de la CNPS n'a pas manqué de féliciter les responsables du PMUC : « *Le PMUC est, depuis la publication le 13 août 2014, du décret du Premier ministre chef du gouvernement fixant les conditions et les modalités de prise en charge des assurés volontaires au régime d'assurance pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès au Cameroun, la toute première entreprise à faire souscrire en masse, ses partenaires extérieurs. Il est donc évident que l'entreprise se soucie du bien-être et de l'amélioration de leurs conditions de vie.* ».

Pour Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, qui a fait le déplacement de Douala pour encourager et soutenir cette initiative louable, l'entreprise œuvre ainsi, de façon significative, à la concrétisation de la politique du président de la République en matière d'extension de la sécurité sociale au plus grand nombre de Camerounais. Le manager s'est aussi félicité de ce nouveau partenariat « *fructueux et mutuellement bénéfique* » entre les deux entreprises.

La cérémonie du 28 janvier 2015 à Douala, n'a pas été riche qu'en sons et couleurs. Elle a été surtout caractérisée par la force des propos et des symboles. Sur les banderoles, des messages sans équivoque : « *PMUC-CNPS, le pari pour une pension retraite à vie pour les commissionnaires* ». Sur



les T-Shirts spécialement conçus pour l'occasion et fièrement arborés par des centaines de commissionnaires, la célébration de la victoire du pari sur l'avenir de ceux qui font la force du PMUC : « *Avec la CNPS, une retraite paisible pour les commissionnaires du PMUC* ». Des messages qui traduisent la réalité des faits. « *La CNPS est une assurance tous risques* », a fièrement affirmé le DG Mekulu qui a poursuivi : « *Les principes de gestion que nous mettons en place avec la garantie de l'Etat, donnent une assurance*

absolue que la CNPS va toujours exister, la CNPS va toujours payer ».

Le DG du PMUC quant à lui, s'est dit heureux de ce « *partenariat gagnant-gagnant* » grâce auquel, les commissionnaires du PMUC sont « *en haut* ». Dans la liesse populaire, il a remercié la CNPS pour son accompagnement qui, engagement des responsables des deux entreprises, est appelé à se développer sous de nouveaux axes.

Close to 300 Commission agents of PMUC affiliated

This was during a ceremony copresided by the Directors-General of the two institutions, on 28 January 2015 in Douala.

« It took time to see the dream become reality ». The satisfied workers of PMUC proudly brandished their contract of adhesion to voluntary insurance at CNPS, as they constitute the « *selling force* » of the 'Pari Mutuel Urbain Camerounais'.

The importance of the ceremony was not to be overemphasized, besides the powerful mobilisation of personnel and top personalities of PMUC – including the President of the Board of Directors -, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, the Director General of CNPS, accompanied by his close collaborators and five chiefs of social insurance centres in the town, brought a touch to a project which should leave a mark. With the affilia-

tion of close to 300 of his workers to voluntary insurance in Douala, PMUC confirms what was already known about her citizenship. The foreign enterprise based in Cameroon, as the DG of CNPS said, has already made its mark by building a dignified head office worth the name.

By deciding to subscribe its partners to voluntary insurance, PMUC is thus encouraging them to prepare their retirement today, together with CNPS, who offers sustainable management guarantees, as the DG of CNPS rightly said, to assure some sceptiques that « *CNPS is there for you and for your relatives, CNPS money is there for you, to pay your benefits* ». For the DG of PMUC, this exercise will

enable the registration of workers of the Enterprise in Douala and elsewhere in the country. « *PMUC has answered a pressing demand of her workers* » Paul Louis Tasso said. With the ongoing registrations in other towns of Cameroon, CNPS is expecting at least one thousand external partners of PMUC. Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame said to the workers of PMUC: « *through your simple affiliation, you open the gate to a future which is not more uncertain* ». He said to the managerial staff of PMUC: « *Thank you for the concern you have to protect those working with you* ». In the days ahead, a similar ceremony will be organised for those working in Yaounde.

Sensibilisation à l'EPC

Les délégués présents à la 58ème Assemblée générale de l'Eglise presbytérienne camerounaise, tenue à Bafia du 13 au 18 janvier 2015, ont été sensibilisés sur l'assurance volontaire.

Marie Paulette Mimbang

C'est connu : pour cette année 2015, la Caisse nationale de prévoyance sociale s'est fixée pour objectif majeur d'étendre la couverture sociale aux populations non encore couvertes.

Inexorablement et méthodiquement, elle poursuit sa marche vers l'atteinte de ce but et ne laisse s'échapper aucune opportunité pour pouvoir parler du nouveau produit qu'est l'assurance volontaire. Voilà qui justifie sa présence aux assises de l'Assemblée générale de l'Epc organisées du 13 au 18 janvier 2015 à Bafia.

Cette tribune était l'occasion idoine pour entretenir tous azimuts les commerçants, les visiteurs et plus particulièrement les acteurs des institutions religieuses, en l'occurrence les délégués statutaires de l'Epc sur cette nouvelle offre. Bien que déjà concernés par l'assurance obligatoire et pris en charge dans le cadre de la pension vieillesse, les 500 ministres du culte présents ont eu droit à cette sensibilisation, parce qu'ils sont un relais important dans leurs localités.

Tout au long de ces assises, l'activité de la Cnps était articulée autour de deux axes. D'une part, les interventions au cours des plénières de l'Assemblée générale qui étaient l'occasion de présenter succinctement le produit et surtout de prendre des rendez-vous pour plus d'informations et des échanges plus pointus dans le stand installé dans le village de l'assemblée générale. Ce mode opératoire a permis de susciter



l'adhésion de bon nombre de participants à cette offre qui se feront immatriculer dans leurs localités respectives. D'autre part, les personnels du Centre de prévoyance sociale de Bafia et de la Direction générale qui ont animé le stand, ont beaucoup échangé et procédé aux enregistrements des volontaires, à la remise de la liste des pièces à fournir qui donneront lieu à leur immatriculation future.

Au bilan, plus de 250 visiteurs reçus dans le stand qui ont bénéficié des présentations des missions de la Cnps et des prestations servies de même que les simulations de calcul, de l'assurance volontaire, des opérations de télé-immatriculation et de consultation en ligne des comptes à travers le site Cnps, de la remise des dépliants et bulletins d'information.

Si le décret N°2014/2377 du 13 août 2014 sur l'assurance volontaire a été favorablement accueilli par les acteurs des institutions religieuses, il n'a pas manqué de susciter un intérêt certain, d'où les doléances exprimées, notamment en ce qui concerne le déplafonnement du salaire cotisable, la possibilité de payer en avance les cotisations sociales ou la révision du nombre de mois d'assurance requis pour avoir droit à une pension.

La densité des échanges et l'intérêt exprimé par les participants ont mis en exergue la nécessité pour la Cnps de multiplier ce type de présence, ce qui lui permettrait non seulement de toucher directement les cibles, mais aussi de faire connaître davantage l'assurance volontaire.



SUR LE
TERRAIN...

Soutien à l'adhésion des Bayam-Sellam

Invité à l'ouverture des travaux de l'Assemblée générale ordinaire de l'association des Bayam-sellam du Cameroun, le directeur général de la CNPS a encouragé ces hommes et femmes qui « entretiennent et nourrissent les Camerounais » à s'affilier en masse, à l'assurance volontaire.

Marie Paulette Mimbang

J'ai décidé, le Gouvernement va nous appuyer, que ceux qui le veulent, puissent cotiser au-delà de 60 ans. Vous viendrez cotiser quand vous pourrez ». C'est en ces termes que s'est exprimé Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, à l'occasion de la cérémonie d'installation des nouveaux membres du bureau réseau et de la coordination du Centre, organisée en même temps que les travaux de l'Assemblée générale ordinaire de l'association des Bayam-sellam du Cameroun. Une double cérémonie tenue le jeudi 5 février 2015 dans la salle de conférences de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat à Yaoundé.

Le directeur général de la CNPS annonçait ainsi, une série de mesures d'assouplissement des conditions de souscription à l'assurance volontaire. Des mesures fortes, s'il en est, qui devraient permettre d'encourager la grande masse à se faire immatriculer volontairement au régime de l'assurance volontaire géré par la CNPS. Le manager qui encourage les souscriptions de masse à l'assurance volontaire, a tenu à assister personnellement à la rencontre avec ces acteurs de l'« Economie populaire » pour, bien entendu, matérialiser le OUI de la CNPS à ce nouveau partenariat avec les bayam-



sellam ; partenariat présenté comme un « mariage d'amour » qui tombe plutôt bien, en prélude à la prochaine St Valentin. Et pour bien démontrer que la couverture sociale de cette catégorie de la population camerounaise est désormais une réalité, les 13 premiers assurés de cette première cuvée baptisée « cuvée Mekulu Mvondo Akame » ont reçu chacun leur numéro assuré et le document de procédures des mains du directeur général de la CNPS. Les procédures d'im-

matriculation sont en cours pour la centaine d'autres acteurs de ce secteur ayant déjà souscrit à l'assurance volontaire à la CNPS.

La Coordinatrice générale de l'ASBY, Marie Mballa Biloa a vivement salué la présence du directeur général de la CNPS et a promis d'œuvrer pour l'affiliation à l'assurance volontaire, d'un maximum de membres de l'association qu'elle dirige.

Réactions

Patrice Mbialeu

Promoteur d'établissement



« Pour nous qui sommes dans l'informel, l'assurance volontaire est une belle opportunité pour nos vieux jours ».

Mme Messi Jeanne

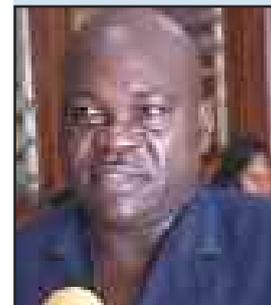
Commerçante



« L'assurance volontaire est une idée très saluée pour nous. Exerçant dans le commerce, nous avons voulu être assuré. Débrouillarde de mon état, je suis venue me faire immatriculer, je n'ai pas hésité ».

Paul Tsimi Mama

Travailleur indépendant



« L'Assurance volontaire est la bienvenue. Je suis indépendant depuis 26 ans, et la CNPS ne me connaît pas. Je me

renseigne aujourd'hui pour moi-même, pour mon épouse et mes enfants qui travaillent avec moi dans un petit métier ».



LUTTE
CONTRE LE
SIDA

Les jeunes et les personnels en priorité

À l'occasion de la Semaine Camerounaise et de la Journée mondiale de lutte contre le Sida du 24 novembre au 1er décembre 2014, les équipes du Centre de traitement agréé du Centre hospitalier d'Essos se sont déployées dans les régions du Centre et du Sud.

Marie Paulette Mimbang, envoyée spéciale

Zéro nouvelle infection à Vih, zéro discrimination et zéro décès liés au Sida ». Le thème choisi cette année dans le cadre de la commémoration de la journée mondiale de lutte contre le Sida a suscité un grand intérêt auprès du public et des agents de la CNPS, à l'occasion de la Semaine camerounaise qui s'est déroulée du 24 novembre au 1er décembre 2014.

En effet, la grande campagne de sensibilisation et de dépistage gratuit et anonyme organisée conjointement par les équipes du Centre de traitement agréé (CTA) de lutte contre le Sida au Centre hospitalier d'Essos (CHE) et les unités mobiles du Comité national de lutte contre le Sida (CNLS) des régions du Centre et du Sud a fait foule. Lancée au Centre de prévoyance sociale (Cps) d'Ebolowa, elle a permis de procéder au dépistage volontaire et anonyme de 188 personnes, parmi les personnels

et les populations de la ville. 447 volontaires ont quant à eux été enregistrés pendant trois jours au CHE à Yaoundé. Les élèves, qui représentent la première cible vers qui les messages de sensibilisation, d'éducation sexuelle étaient portés, n'étaient pas en reste. La majorité d'entre eux dit être sexuellement active. Ceux du Lycée bilingue de Mimboman notamment, se sont dits satisfaits des échanges qui ont meublé les causeries éducatives. « La journée mondiale de lutte contre le Sida m'a permis de connaître mon statut sérologique » a déclaré Karl Tekka, l'un d'entre eux. Le but visé par ces causeries éducatives était de les amener à éviter des comportements à risque, d'où les remerciements du Proviseur à l'endroit de la CNPS « pour avoir retenu son établissement dans le programme de sensibilisation et dépistage ». Pour clôturer cette semaine entièrement dédiée à la lutte contre le Sida, c'est le Cps et les popu-

lations de Bafia qui ont été l'objet d'attention de toute l'équipe de santé. Les personnels ont massivement participé au dépistage. Leur chef, Louis Kevin Bessala Onana, a même montré l'exemple pour dissiper toute gêne, en se faisant dépister en premier. « L'adhésion est totale au centre de Bafia. L'initiative était attendue de tous. Nous espérons que ce type d'action se renouvellera régulièrement » a-t-il indiqué par la suite. « Sur un total de 1069 personnes dépistées, 9 cas ont été déclarés positifs au Vih » a informé Madame Libock, secrétaire au Secrétariat exécutif du Centre de traitement agréé (CTA) du programme CNPS de lutte contre le Sida. Pour elle, la sensibilisation contre le Sida doit être permanente, même en dehors des journées dédiées, afin que le slogan « vers une génération sans sida » devienne réalité au Cameroun.



CENTRE HOSPITALIER D'ESSOS

Un nouvel instrument de lutte contre le Sida

A la faveur de la Semaine camerounaise et la journée mondiale de lutte contre le Sida, le directeur général de la CNPS a procédé au lancement du Laboratoire de biologie moléculaire qu'abrite la structure, le jeudi 27 novembre 2014 à Yaoundé.

Marie Paulette Mimbang

Désigné comme Centre de traitement agréé (Cta) du Sida, avec d'autres formations sanitaires en mars 2001, le Centre hospitalier d'Essos (Che) a vécu un évènement particulier le 27 novembre 2014 : le lancement solennel des activités de son Laboratoire de biologie moléculaire. A l'occasion, Caroline Ejangue, Directeur de la structure a, après avoir sommairement présenté l'histoire du Cta, convié le directeur général de la CNPS à une visite du laboratoire, guidée par l'équipe du Cta. Il s'agit d'un pavillon de quatre salles abritant un congélateur, un thermocycleur, deux postes de sécurité microbiologique, des accessoires d'extraction et un automate d'immunologie, qui vont permettre de mesurer la charge virale des personnes infectées par le Vih. Ce que, jusque-là, seulement une minorité de structures sanitaires étaient capables de faire. Cet ensemble d'équipements - un don du Gip/Esther (Groupement d'intérêt public/Ensemble pour une solidarité thera-

peutique) - inscrit définitivement le Che dans la modernité et le maintien dans le cercle très fermé des hôpitaux de référence. Avant, l'équipement du laboratoire permettait entre autres activités, de mesurer les défenses du malade, de mesurer d'autres charges virales, telles l'hépatite. Pour Dr Anne Njom Nlend, coordinatrice du Cta, « la mise en œuvre de cet équipement de proximité vient, non seulement, améliorer la prise en charge des 4800 patients régulièrement suivis par le Centre, mais aussi renforcer le plateau technique du Cta ». Un renforcement de la prise en charge du patient qui cadre bien avec une recommandation 2013 de l'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, qui voudrait qu'au moins une fois dans l'année, la charge virale d'une personne infectée par le Vih soit mesurée. Car, il faut le souligner, pour être sûr que le malade est bien traité, bien soigné, il faut mesurer la quantité de virus dans son sang. A la fin la visite, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, qui n'a pas manqué d'adresser ses encourage-

ments à l'équipe du Cta, a reconnu que : « Ce laboratoire est d'utilité publique. Il va bénéficier non seulement aux patients du Che, mais également à l'ensemble des Camerounais ». Le directeur général a recommandé « beaucoup de vigilance et beaucoup de méticulosité dans le travail ».

Grâce à plusieurs partenariats, le Centre hospitalier d'Essos bénéficie des subventions. Celle-ci lui permet de servir cette prestation à un coût accessible (10 000 FCFA, prix homologué). Et la recherche du gain n'est pas prioritaire : « L'amélioration de la prise en charge du malade porteur du Vih est un engagement permanent pour le Che », explique Caroline Ejangue. Avec ce laboratoire de biologie moléculaire désormais fonctionnel, le Che renforce son plateau technique et peut mieux assurer la prise en charge et le suivi de ses patients qui n'auront plus à faire leurs bilans biologiques et virologiques ailleurs...

CNPS/DJA-
ET-LOBO

Des soins gratuits pour personnes âgées



Dans le cadre de la semaine Camerounaise organisée en prélude à la journée mondiale de la lutte contre le Sida, la CNPS a offert des consultations et soins gratuitement aux personnes âgées du département. Les jeunes quant à eux ont été dépistés et sensibilisés sur le Sida.

Thomas Tang

Du 28 au 30 novembre 2014, dans le cadre de la semaine Camerounaise relative à la célébration de la journée mondiale de la lutte contre le Sida, la CNPS a de nouveau gratuitement offert consultations et soins aux personnes âgées du Dja et Lobo, pendant que les jeunes étaient dépistés et sensibilisés sur le Sida. Cette action en faveur des couches sociales vulnérables, est la suite logique d'une autre effectuée par l'organisme pendant l'inauguration de la Maison des retraités en septembre 2013.

La santé avant tout ! « Certes, c'était dans le cadre des manifestations qui précèdent souvent la commémoration de la journée mondiale de lutte contre le Sida. Mais on a voulu organiser des activités impliquant des jeunes et des personnes âgées du Dja-et-Lobo » a dit le DG de la CNPS. Selon le Dr Lessomo Ngaba, 1016 patients ont été reçus au

total à l'hôpital adventiste d'Avebe, contre 922 en 2013. En plus de la consultation de médecine générale, 300 personnes ont été prises en charge en ophtalmologie, 57 en chirurgie et 74 en dentisterie. Par ailleurs, l'arthrose, la gastrite, le paludisme, ainsi que des infections pelviennes chez les femmes, sont les pathologies recensées en médecine générale. En chirurgie, les affections prises en charge par une équipe mixte de praticiens chevronnés de la CNPS et de l'association Ascovime, jusque très tard dans la nuit, étaient constituées de hernie inguinale, myomes utérins, abcès et hydrocèle. Les jeunes quant à eux, ont eu droit à un dépistage gratuit et des conseils sur le Sida au Centre de prévoyance sociale de Sangmelima. Sur 182 dépistés, l'on a enregistré 14 tests positifs soit 7,69 %. 24 personnes dépistées n'ont pas retiré leur résultat. La direction générale de la CNPS a tenu

à idéalement associer l'utile à l'agréable, en organisant un tournoi de football au stade municipal de Sangmélima. L'équipe Vétérans de l'association Leclerc 2-0 l'a remporté haut la main, aux dépens de son équipe jeune, Comfoot et le 2-0 de Sangmélima, dominé en finale sur le score de 3-1, avec un but du capitaine des vainqueurs, un certain Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame... Comfoot, l'équipe des hommes de média a remporté le trophée d'équipe la plus fair-play, tout en promettant de surprendre à la prochaine occasion.

Ce tournoi de football a vu la participation des vedettes bien connues du football, de la politique et de la presse du Cameroun. Pour le plus grand bonheur des « Djalobiens » qui ont adressé une prière au Dieu tout puissant, pour qu'il bénisse la CNPS et l'accompagne dans les nombreux défis qui sont les siens.

ACTION SOCIALE
CNPS

Priorité aux démunis



La CNPS mène son action sociale avec détermination et conviction – avec le soutien de certaines associations du personnel à l’instar de celle de la DFP/DC - parce qu’après tout, il s’agit d’apporter un peu de bien-être et de sécurité à ces populations.

Thomas Tang

Au-delà des missions premières de la CNPS, qui consistent à assurer le recouvrement des cotisations sociales et le paiement des prestations sociales aux assurés sociaux, la Caisse nationale de prévoyance sociale a aussi à cœur d’apporter son soutien aux populations les plus défavorisées du Cameroun.

Une action sociale toujours orientée en priorité vers les populations les plus vulnérables. Multiforme, elle se décline en appuis concrets : des recrutements, des dons aux personnes handicapées physiques pour favoriser leur autonomie socio-économique, des fournitures scolaires pour des élèves handicapés visuels et le paiement des frais médicaux pour des malades démunis. Par ailleurs, l’organisme a installé des facilités d’accès à toutes ses structures, notamment les rampes et les ascenseurs parlants avec touches en braille. En 2013, le montant des aides de la CNPS en faveur des personnes défavorisées s’élevait à 20 185 850 FCFA. Au 31 octobre 2014, c’est un total de 24 921 000 FCFA qui avaient déjà été accordés par la CNPS, à titre d’aides aux démunis. Et ce n’est pas tout. Avec la remise, le 19 décembre 2014 aux élèves handicapés mal-



voyants du collège de la retraite de 04 machines Perkins braille ; 01 scanner canon ; 04 loupes ; 06 rames de papiers braille et 01 calculatrice parlante, dans le cadre de la célébration de la 23^{ème} édition de la journée internationale des personnes handicapées du Cameroun, l’organisme s’est lancé dans une nouvelle série d’aides. Il s’agit en fait du lancement d’une série de dons à 250 élèves et étudiants handicapés des lycées, collèges et établissements d’enseignement supérieurs déjà recensés, jusqu’au 02 décembre 2015, pour un montant avoisinant les 25

millions de FCFA. Les dons seront constitués de tablettes pour malvoyants, d’ordinateurs dotés du logiciel Jaws, de calculatrices parlantes, de machines et papiers braille, de cannes blanches, d’imprimantes, de loupes, de béquilles, de fauteuils roulants, de prothèses auditives...

Pour la CNPS, le coût de l’action sociale importe peu. Ce qui compte, c’est l’espoir qu’elle apporte à ces populations, à savoir : l’amélioration de leurs conditions de vie, leur permettant de contribuer à la dynamique devant mener notre nation à l’émergence à l’horizon 2035.

DSCHANG

Le Cps en mode Sms

«**Cher CLIENT, CNPS/DSCHANG vous informe de l'aboutissement de votre dossier. Veuillez-vous présenter dans nos services**». C'est le message que reçoivent depuis le 10 septembre 2014 les clients du Cps de Dschang, dès que leur dossier est traité.

Jules Michel Ditote Mvelle

Dans le cadre de la réduction des délais de traitement des dossiers et de l'amélioration des conditions d'accueil des clients, impulsés par la direction générale de la CNPS, le Cps de Dschang marque un bon point. Grâce à la nouvelle équipe dirigeante, informer par Sms permet de limiter les déplacements liés à l'identification, au dépôt et au suivi d'un dossier, ou encore le retrait d'une pièce (APS, ANUPS, non perception des allocations, etc.).

Dès l'accueil, l'imprimé de récépissé de dépôt d'un dossier a la mention : « *Cher client, vous serez informé de l'aboutissement de votre dossier par SMS, à partir de l'un des numéros suivants : 675 29 74 99 ou 690 04 23 74* ». Et, autant de fois que les dossiers aboutissent, des messages sont envoyés depuis le secrétariat du chef de centre. Ce qui participe de l'utilisation efficace des moyens de production (crédit de communication dans ce cas) et de la limitation des éventuels cas d'arnaque et d'instance des



dossiers aboutis, pour des motifs d'identification des clients dont les employeurs sont pourtant à jour du paiement des cotisations sociales. Des objectifs assignés par la haute hiérarchie. Cette mesure est accompagnée de la mise en œuvre d'un bureau total, qui a notamment accéléré les délais de traitement des dossiers, décongestionné les bureaux et

amélioré les conditions d'accueil. Toutes choses qui entraînent un feedback largement positif, puisque la bonne nouvelle s'est répandue dans la ville comme une trainée de poudre. Désormais à Dschang, lorsqu'on reçoit un message d'une structure, il ne s'agit plus forcément de celui d'une agence de transfert d'argent. Mais, c'est tout comme !

MUTATIONS
TECHNOLOGIQUES

Sangmelima dans l'interconnexion

Depuis le 07 Janvier 2015, le Centre est connecté au réseau Energizer par liaison satellitaire VPN/VSAT.

Ibrahim

Au Cps de Sangmelima, il ne serait pas exagéré de dire que l'année commence en beauté. Les personnels qui, depuis l'inauguration du bâtiment abritant la structure au quartier Mepho en septembre 2013, avaient seulement la latitude d'échanger avec leurs collègues du triangle national à travers la messagerie interne, sont désormais connectés au réseau abritant l'application Sapelli Energizer.

Noël Olivier Mekulu Mvondo Akame, le Directeur général de la CNPS avait pourtant mis les petits plats dans les grands pour que ce soit possible, avant même cette inauguration. Mais, le partenaire sollicité n'a pas pu honorer ses engagements. C'est donc par une autre ap-



proche – satellitaire cette fois – que la réponse adéquate au problème tech-

nique a été apportée. Pouvait-il en être autrement dans une CNPS résolument engagée dans le chemin qui mène à la modernité, afin de satisfaire aux attentes de ses clients ?

Tout va bien. Les agents, principaux utilisateurs, sont satisfaits de l'arrivée de ce nouveau bébé, présenté comme étant « *un excellent cadeau de bonne année 2015 offert par le DG* ». Ce sont les Clients CNPS du Dja-et-Lobo qui seront assurément heureux de constater que le service a encore positivement évolué.

Place à l'action !



C'est en substance, l'invitation du DG de la CNPS du Cameroun, formulée devant ses pairs d'Afrique centrale, mercredi 12 novembre 2014 à Libreville au Gabon, à l'ouverture du premier séminaire technique du bureau de l'Association internationale de sécurité sociale pour l'Afrique centrale (Blaisac) du triennium 2014-2016

Thomas Tang

Au-delà des concepts et des discours politiques axés sur la lutte contre la pauvreté souvent relevés comme condition de croissance de nos pays, (...) l'extension de la sécurité sociale apparaît comme une nécessité impérieuse pour les organismes soucieux de se démarquer positivement, à travers des actions aussi judicieuses, audacieuses que proactives ». C'est l'interpellation majeure qui transpire du discours de Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, le mercredi 12 novembre 2014, à Libreville au Gabon. Le directeur général de la Caisse nationale de prévoyance sociale du Cameroun s'adressait ainsi à ses pairs, à l'ouverture du premier séminaire technique du bureau de l'Association internationale de sécurité sociale pour l'Afrique centrale (Blaisac) pour le compte du triennium 2014-2016, qu'abrite la capitale gabonaise.

Prononcés en présence du ministre gabonais de la Santé et de la Prévoyance sociale, ces propos apparaissent comme un prolongement du thème choisi pour ces

assises : « L'extension de la sécurité sociale en Afrique centrale : défis et perspectives ». En effet, dans un contexte où la protection sociale est considérée comme un droit fondamental des citoyens ; alors que près de 80 % de la population mondiale ne bénéficie pas d'un minimum de garanties sociales lui permettant de faire face aux risques de la vie ; et alors que plusieurs regroupements mondiaux ; des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) au G20, en passant par l'OIT, reconnaissent le droit à la sécurité sociale pour tous, notamment à travers la promotion du concept de socle de protection sociale (SPS), les pays d'Afrique centrale ne doivent pas être à la remorque de cette dynamique. L'extension de la sécurité sociale est devenue un défi majeur qu'il faut relever, parce que la protection sociale n'est plus envisagée sous un angle réducteur et dévoyé qui, jusqu'à un passé très récent, ne l'assimilait qu'à une dépense. Aujourd'hui, elle est plutôt considérée comme une manière de renforcer le capital social et humain. Le DG de la CNPS du

Cameroun a tiré la sonnette d'alarme, au moment où certains ont tendance à oublier que la protection sociale pour tous est devenue un des éléments-clés des politiques de développement. « Ce défi nous interpelle d'autant plus qu'à l'heure de la mondialisation et de la rareté des ressources du fait des difficultés conjoncturelles liées notamment à la crise économique, les institutions de sécurité sociale sont confrontées à des défis consécutifs à l'accroissement démographique, aux avancées techniques et technologiques, rendant les assurés de plus en plus exigeants ».

Le message est donc clair. Pour Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame qui préside le comité directeur du Blaisac, les organismes de la sous-région doivent véritablement prendre le taureau de la sécurité sociale par les cornes, afin d'assurer une protection sociale à toutes les couches de la population. Car on ne le dira jamais assez : « Il n'y a pas de paix durable sans justice sociale, pas de justice sociale sans sécurité sociale ».

EN FIN DE
CARRIÈRE...

Palai Issane dit au revoir

Celui qui, à sa 33^{ème} année de carrière, occupait le poste de directeur des Affaires générales (Dag) à la Caisse nationale de prévoyance sociale, a été célébré comme il se doit le 30 décembre 2014.

Marie Paulette Mimbang

C'est tout de blanc vêtu que Palai Issane fait son entrée dans le hall de l'immeuble siège, ce mardi 30 décembre 2014, acclamé par ses désormais ex-collaborateurs et collègues venus lui dire au revoir. Pendant sa longue et passionnante carrière de 33 ans, il aura servi la CNPS et son pays avec loyauté, probité morale et intégrité.

Recruté le 09 décembre 1981, Palai Issane a passé les deux tiers de sa carrière à des postes de haute responsabilité. Que ce soit au service du Contentieux, de la Documentation, du Personnel, à la direction de l'Administration générale, dans les centres provinciaux de l'Adamaoua ou du Littoral, à la direction des Prestations ou à celle des Affaires générales, il a laissé des traces indélébiles. Le directeur général apprécie favorablement la rigueur de l'homme qui a « toujours gardé en lui l'esprit des valeurs promues par l'organisme ». Pour Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, « ses valeurs morales ont contribué à la remise sur pied de la DAG ». C'est pourquoi le DG lui a remis une « Attestation de reconnaissance » – chose rare à la Cnps – accompagnée de cette déclaration : « Je vous décerne ce prix pour l'ensemble de votre œuvre à la Cnps et



je formule le vœu que tous s'inspirent de la manière dont vous avez dirigé... Ne vous éloignez pas trop, car nous aurons certainement besoin d'un conseil, d'un appui ou simplement de votre présence ». Content et très ému par le témoignage de reconnaissance de la haute hiérarchie, le Dag sortant a ainsi réagi : « J'ai choisi le chemin de la vérité, de l'objectivité, de la probité morale qui créent des effets vertueux,

j'espère que mes collaborateurs vont hériter de ces principes ».

Palai Issane a, comme un bon père de famille, su encadrer et manager ses équipes. Jean Emoungue Ngole, son collaborateur direct pendant ses deux dernières années de carrière, a d'ailleurs été fort élogieux à son égard : « C'est un encadreur hors classe, un bon manager ».

Blagues

L'ARBRE GÉNÉALOGIQUE

-Tu sais que je tiens à toi plus qu'à moi-même. Mais nous ne pourrons jamais nous marier.

-Pourquoi?

-Parce que chez nous, on se marie uniquement à l'intérieur de la famille.

-Mais il peut y avoir une exception?

-J'ai vérifié tout l'arbre généalogique, il n'y a jamais eu une seule exception: mon grand-père a épousé ma grand-mère, mon oncle a épousé ma tante, mon père a épousé ma mère...

Nécrologie

Madame MPOUMADA Nicole Angèle, en service au Centre de Prévoyance Sociale de Yaoundé-Centre a le regret d'annoncer le décès de sa fille **Madame MBEBOBA MEDOU Bréatrice Hildegarde**, Contrôleur des Régies Financières (Impôts), survenu le 09 février 2015 à Yaoundé des suites de maladie.



LAURIERS

La Voix de Prévoyance au sommet des chorales du Cameroun !



La chorale de la CNPS a été sacrée lors du concours national organisé le dimanche 21 décembre 2014 au Palais des sports de Yaoundé.

Thomas Tang

L'heureuse nouvelle est tombée autour de 21 h 30, le dimanche 21 décembre 2014, dans une salle de spectacles du Palais polyvalent des sports de Yaoundé chauffée à blanc, après les prestations de la fine crème des chorales du pays. « *La Voix de Prévoyance remporte le concours national de Gospel* », cette phrase dite par le président du jury, a résonné dans les hauts parleurs de la salle, comme une déclamation divine.

Certes, les deux principaux challengers de la soirée - les chorales Harmony et Nkane Zambe - n'ont pas démerité. Elles ont tout essayé pour plaire au jury et séduire le public. Mais, sous la direction du maestro Isaac Sapouma, la Voix de Prévoyance (Vdp) a offert une prestation hors du commun alliant originalité, puissance vocale, harmonies et accords musicaux, changements de gammes, synchronisation des mouvements (du break dance aux danses de salons, en passant par les danses traditionnelles camerounaises). Cette victoire est donc la suite logique. Leader du collectif des chorales d'entreprises du Cameroun,

la Vdp est une habituée des grandes compétitions. Et avant celle-ci, elle s'est bien entraînée à travers sa tournée réussie du 05 novembre au 11 décembre 2014, avec des spectacles de très haut niveau donnés dans les centres de prévoyance sociale de Yaoundé. A chaque étape, elle a reçu l'assurance d'être soutenue par les collègues, leurs familles et amis rassurés de son potentiel. D'où cette réaction du président Arnel Kouam : « *C'est l'occasion de remercier tous ceux et celles qui ont pris la peine*

de voter pour la Vdp en envoyant « GMC3 » au 8198, car grâce à eux, les 40% du vote du public étaient déjà un acquis. Merci également à la Direction générale d'avoir mis à notre disposition les moyens adéquats pour une meilleure préparation. Merci à tous, que Dieu soit loué !.

Comme quoi, c'est comme on fait son lit qu'on se couche. La Vdp a reçu les félicitations officielles du Directeur général au nom de l'organisme, lors de la Conférence du Lundi 22 décembre 2014.

Anniversaire

Bety à Tsoyi Saadatou en service au Centre Hospitalier d'Essos est heureuse d'annoncer qu'elle a eu 32 ans le 26 février 2015



COURSE DE
L'ESPOIR 2015

La CNPS au rendez-vous !



Des athlètes de l'organisme, dont le directeur général, ont pris part à la grand-messe sportive, le 14 février 2015 à Buéa.

Thomas Tang

Les projecteurs de l'actualité étaient une fois de plus braqués sur l'ascension du Mont Cameroun, déroulée le samedi 14 février 2015 à Buéa, dans le Sud-ouest du pays. L'épreuve permet une saine émulation des sportifs de divers horizons. Outre les 500 athlètes participants dans la catégorie séniors, existe également une catégorie réservée aux vétérans. C'est elle qui a accueilli quatre athlètes, parmi les meilleurs de la Caisse nationale de prévoyance sociale, au rang desquels le directeur général, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame.

Avec le dossard n°220, le manager de la CNPS a terminé à la 46ème place. Ceci, en respectant le parcours prévu pour la catégorie et sous les encouragements nourris des personnels venus de Yaoundé, Buéa et Limbé, et du grand public. Médaillé d'or en marche olympique aux dernières olympiades de l'organisme, Jean Manga Owono était chez les séniors. L'épreuve relève à la fois du marathon sur 42 kms, du cross sur route et de la course de montagne. Tout commence sur terrain plat entre le Molyko stadium et le pied de la montagne. Les athlètes traversent ensuite

une forêt dense et humide pour atteindre le 1er refuge, à 1 875 mètres d'altitude. Puis, ils se retrouvent au pied du « *magic tree* », l'arbre magique (2ème refuge). Au 3e refuge, l'oxygène se fait rare. Entre le 3e refuge et le sommet, le thermomètre est proche de 0°. De l'avis des sportifs, la descente est à hauts risques. Ils descendent le mont-Cameroun à 4 pattes ou à l'aide d'un piquet. Et le champion de la CNPS, en service au Cps de Nanga-Eboko, a eu le mérite – pour un parcours qu'il découvrait à peine – d'arriver jusqu'au 3ème refuge. L'essentiel était de participer.

Le Mont Cameroun ou le Char des Dieux est une montagne camerounaise culminant à 4 100 mètres d'altitude. Il y est organisé depuis 1973, cette ascension devenue culte, avec la participation d'athlètes nationaux et internationaux. L'évènement baptisé « *Course de l'espoir* » en 1996, est désormais une vitrine pour le sport, la culture et l'écotourisme du Cameroun. A titre de rappel, Godlove Gabsibuin (messieurs) et Yvonne Ngwaya (dames) sont revenus du sommet les premiers cette année.



**Sport d'entreprise :
Relance tous azimuts !**

Bientôt, des compétitions spécifiques, pour idéalement préparer les olympiades 2016.



5 GAGES DE LA RELATION CNPS-CLIENTS



LE CLIENT
EST LA PLUS
GRANDE
VALEUR DE
L'ENTREPRISE



L'OFFRE D'UN
SERVICE DE QUALITE
AUX CLIENTS
EST NOTRE **DEVOIR**
ET NON UNE FAVEUR



LE **SERVICE** EST
INFORMATISE,
POUR UN
TRAITEMENT
DILIGENT
DES DOSSIERS



PROCEDURES
COMMUNIQUEES
AUX CLIENTS
POUR LEUR **FACILITER**
LA **TACHE**



LE SERVICE
EST **GRATUIT**
À LA **CNPS.** TOUT
MONNAYAGE
DOIT ETRE
FERMEMENT
DENONCE



PLUS PROCHE DE VOUS !

• Site web : www.cnps.cm • E mail : cnps.cameroun@cnps.cm

• Un service de qualité dans toutes nos structures à travers le territoire national.

Tél.: +237 22 23 44 79

PMUC.COM

VOUS POUVEZ
JOUER ET GAGNER
PARTOUT
OÙ QUE VOUS
SOYEZ 24H/24H



Téléchargez les **APPLICATIONS** PMUC.COM

